

Grégoire Etrillard
Fabrice Epstein
Pierre Reine
Matthieu Hy
Martin Reynaud
Elise Arfi



La Conférence
des Avocats du Barreau de Paris

Julia Katlama
Peggy Salomé
Véronica Camporro
Alexandra Bourgeot
Georges Sauveur
Benjamin Chouai

Promotion 2011

Discours prononcé en l'honneur de

Monsieur Matthieu BONDUELLE

Par Madame Elise Arfi, 6^{ème} Secrétaire de la Conférence

Sujets

- Peut-on apprendre à vivre libre?
- La justice est-elle sœur de la rédemption ?

Premier tour du concours de la conférence 2011

Séance du 2 mars 2011

Mère UBU,

Mère UBU,

Oh, Mère Ubu je te parle !

Qu'on m'amène céans le pistolet à phynances et la machine à décerveler,

Ceux qui seront condamnés, je les passerai un à un dans la trappe,

Ils tomberont dans les sous-sols du Pince-Porc, où on les décervelera

Dépêchez-vous, plus vite,

Je veux faire des lois maintenant.

Je vais d'abord réformer la justice, après quoi nous procéderons aux finances.

Et quand la porte s'ouvre,

Quand l'ordonnance de mise en détention provisoire est rendue.

Quand le mis en examen s'en va en l'emportant, maladroitement pliée dans ses mains sales et menottées,

Il arrive que ce soit bien UBU qui me tire de mes songes.

UBU ou une justice qui tirerait son autorité de son caractère autoritaire.

UBU, ou il y a-t-il un garde des sceaux dans l'avion ?

UBU, ou laissez-moi me taper la tête contre les murs, et surtout, m'écrier, moi aussi, et une bonne fois pour toute « de par ma chandelle verte » !

Ils sont jeunes, ils sont cons, et parfois aussi, ils sont prisonniers.

Avoir 18 ans, et s'entêter à aimer la liberté libre, comme dit le poète.

Avoir 18 ans, et aimer tellement la liberté que ça fait pitié.

Avoir 18 ans, tenter de voler une montre au BHV en récidive, faire un mois de détention provisoire et se faire violer par son codétenu le soir de son arrivée.

Comme c'est balo !

Mais il faut bien que justice se passe !

Laissez-moi vous expliquer : Monsieur le Juge a dit que si vous restiez en liberté, vous risquiez de réitérer l'infraction.

Délinquant un jour, délinquant toujours,

Car le crime est un avatar de la liberté,

Et oui, voyez vous, si tout le monde était placé en détention, il y aurait beaucoup moins de délinquance.

C'est mathématique.

Le problème avec la liberté, c'est que les gens ont un libre arbitre. Et parce qu'ils ont le choix entre le bien et le mal, ils peuvent potentiellement choisir le mal.

UBU a bien essayé de changer cet état de fait, mais même en pendant sur le crochet à nobles le directeur interrégional des services pénitentiaires de Rennes, certaines personnes se sont crues autorisées à réitérer des infractions.

Et cela, c'est très mal. Surtout en période électorale.

Et alors qu'il y a le spip le stip, le zip, le zeup et le steup, tous ces merveilleux acronymes qu'il suffit d'invoquer pour se réinsérer et devenir sain d'esprit.

La liberté, cela s'apprend. Ça se mérite aussi.

Vivre en société,

Respecter l'autorité, faire le bien.

C'est ce qu'on appelle les repères.

Et vous, vous n'en avez pas

Vous vécûtes une bête et inmanquablement vous comportâtes comme telle.

Evidemment, vous ne pouviez pas savoir.

Il fallait apprendre à vivre libre.

La liberté, en voilà bien une chose que l'on devrait inculquer dès la naissance.

On a trop vite cru, à lire des textes subversifs, telle la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, que la liberté était une prérogative fondamentale et inaliénable de l'être humain, mais il n'en est rien.

Vous savez, il ne faut pas croire tout ce qui est écrit dans la Constitution.

Il y a les règles certes, mais surtout la manière dont elles sont appliquées.

A chasser les vides juridiques comme on chasse les sorcières, on a vite fait de l'oublier.

La passion du fait divers progresse,
L'envie du pénal s'empare de l'opinion.

Et pendant qu'on fait croire que tous les psychopathes de France pourraient être éradiqués par la grâce d'une énième réforme du code de procédure pénale, le paradoxe s'accroît, entre, d'un côté, une magistrature accusée de laxisme et de l'autre, des avocats qui se demandent, eux, comment davantage de répressivité serait possible.

On oublie ainsi l'idée insupportable que nous vivons dangereusement.

Que chaque époque a ses Gilles de Rais, ses Landru et ses Guy Georges.

Et quand bien même Nicolas Sarkozy resterait encore 20 ans, 40 ans au pouvoir, les nécessaires continueront à voler, des femmes continueront à être découpées en morceaux, et des enfants continueront à se faire enlever.

Et toujours les Madames Michu et les lecteurs du Petit Détective trouveront que la justice n'a pas atteint un degré de sévérité suffisant.

Alors doublez, triplez la peine.

La liberté n'est pas la cible.

La privation de liberté est une punition pour celui qui la subit, mais pour les autres, elle ne peut être ni un exemple, ni une dissuasion.

Quand elle sera dans sa cellule,

L'oisive jeunesse à tout asservie, sera particulièrement asservie à l'ennui.

Et dans la balance de la justice, quelques pommes, quelques poires et quelques scoubidous, devront peser aussi lourd que les années mortes d'une vie socialement insignifiante.

Les remords peuvent venir, et souvent, bien plus vite qu'on croit.

Un interrogatoire de première comparution a parfois le pouvoir divin d'inspirer les pardons et les regrets.

Mais les magistrats ne sont pas des prêtres, et le rachat des âmes ne figure pas dans le code pénal, du moins, pas pour l'instant.

Pourtant, comme c'est beau l'immanence de la justice, qui exhale de chaque atome du mobilier Bruneau du cabinet d'un JLD miséricordieux !

A tous ceux qui partent en prison, il faut souhaiter de pouvoir trouver un sens à leur peine,

Non pas parce qu'il en existerait un, mais parce que cela leur permettra de tenir, ne serait-ce qu'un peu.

Les plus mystiques auront peut-être la chance de rencontrer la Sainte-Vierge, et de voir dans leur peine le coup d'arrêt d'une vie ratée, qu'il ne serait pas trop tard pour changer.

Quand on lit « Sagesse », on se dit effectivement qu'il aurait été dommage que Verlaine ne fasse pas un peu de prison.

La puanteur de la Geôle de Reading, et la misère de ses codétenus, et sa propre déréliction, inspirent à Oscar Wilde une très belle ballade, mais surtout la force de contempler sous un jour nouveau ses errances, qui l'ont amené d'une carrière éblouissante à la déchéance de la détention.

Mais ces exemples littéraires sont presque trop beaux pour être vrais, et je ne vois pas, moi, comment on peut s'étonner que ceux qui ont vécu des années, parfois à 4 dans 10 m², n'aient pas pu s'amender.

La rédemption ne peut pas être un programme politique.

Elle n'est jamais qu'un accident de la justice.

Un but qu'on voudrait lui imposer, mais qui n'est pas le sien, et qu'elle ne peut atteindre.

Deux lignes parallèles, qui ne peuvent jamais se rencontrer.

Alors la justice dit à l'homme d'aller se faire rédempter ailleurs,

« Mais priez Dieu que tous nous veuille absoudre ».

